



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 21 mars 2016

Revalorisation du point d'indice dans la fonction publique : une mesure juste mais coûteuse pour les finances locales.

L'Association des petites villes de France, que préside Olivier Dussopt, Député de l'Ardèche, Maire d'Annonay, considère comme juste et légitime la décision du Gouvernement de procéder à une revalorisation du point d'indice dans la fonction publique en 2016 et en 2017.

Elle rappelle que les agents de la fonction publique ont contribué avec le gel du point d'indice depuis 2010 à l'effort de redressement des finances publiques. Il n'en demeure pas moins que cette mesure sera une charge supplémentaire pour les budgets locaux estimée à plus de 700 millions d'euros par année civile, à laquelle il faut ajouter le coût des mesures prises dans le cadre de l'accord relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) des agents de la fonction publique de 2016 à 2020. Ces diverses mesures posent à nouveau avec beaucoup d'acuité la question de la baisse des dotations et plus vraisemblablement d'un échelonnement de cette baisse.

L'APVF, qui a toujours considéré que le rythme et le niveau de cette baisse étaient beaucoup trop élevés, notamment pour l'année 2017, demande au Premier ministre dans le cadre de la préparation du PLF pour 2017 d'annoncer au plus vite un étalement de la baisse de 3,5 milliards d'euros sur deux années afin d'absorber les charges nettes induites par la revalorisation des salaires dans la fonction publique, qui sont venues s'ajouter à d'autres dépenses contraintes.

Contact Presse

André ROBERT, Délégué général - 01 45 44 00 83 - 06 80 84 27 53 - arobert@apvf.asso.fr

Erwann CALVEZ, Chargé de mission - 01 45 44 00 83 - ecalvez@apvf.asso.fr

APVF, 42 Bd Raspail, 75007 PARIS - www.apvf.asso.fr